



# DOSSIER DE DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS

## RENTREE UNIVERSITAIRE 2023 – 2024

Ce dossier est strictement réservé aux candidats admis en IFSI. L'étudiant a la possibilité de demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements sous certaines conditions.

👉 **Le dossier de demande de dispenses d'enseignements est à constituer indépendamment du dossier administratif.**

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 16 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier :

### **Article 7 :**

« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

### **Article 8 :**

Les candidats visés à l'article 7 déposent auprès de l'établissement d'inscription leur demande de dispense sur la base des documents suivants :

- Fiche d'identification (Document interne à l'IFSI de Carcassonne - Annexe 1 ci-jointe)
- La copie d'une pièce d'identité ;
- La copie du/des diplôme(s) originaux détenu(s) ;
- Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans ;
- Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7 ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Pour les candidats étrangers, une attestation de niveau de langue B2 française.

Le dossier doit être retourné dûment complété et accompagné des pièces demandées **par voie postale en recommandé** au plus tard le **08 septembre 2023** dernier délai à l'adresse suivante :

« Centre Hospitalier – IFSI  
**Demande de Dispenses d'UE - Promotion 2023/2026**  
1060 Chemin de la Madeleine – CS 40001  
11010 CARCASSONNE CEDEX »

***Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04.30.51.24.01  
ou par mail : [gestion.ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr](mailto:gestion.ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr)***



**FICHE D'IDENTIFICATION - PROMOTION 2023/2026**

**Annexe 1**

NOM : \_\_\_\_\_ NOM Marital : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

N° de Téléphone portable : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

<b>PIECES A JOINDRE :</b>	<b>(zone de vérification destinée à l'IFSI) ↓</b>
<input type="checkbox"/> La fiche d'identification - Promotion 2023/2026	
<input type="checkbox"/> La copie d'une pièce d'identité	
<input type="checkbox"/> La copie du/des diplôme(s) détenu(s) ; <input type="checkbox"/> Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans ; <input type="checkbox"/> Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7.	
<input type="checkbox"/> Un curriculum vitae	
<input type="checkbox"/> Une lettre de motivation	
<input type="checkbox"/> Pour les candidats étrangers, une attestation de niveau de langue B2 française	

**I/ Libeller le diplôme obtenu et sa date d'obtention :**

Diplôme : \_\_\_\_\_

Année d'obtention : \_\_\_\_\_

**II/ Libeller précisément les enseignements dont vous demandez la dispense :**

<b>SEMESTRE</b>	<b>N° UE</b>	<b>ENSEIGNEMENT</b>

Je certifie demander à bénéficier d'une dispense d'enseignement au regard de mon cursus ou de mes acquis antérieurs et atteste de la sincérité et de l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document et des documents joints à ce dossier de demande de dispenses d'unités d'enseignements.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature de l'étudiant(e) :**